



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 58
No.: 58

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 26 JUILLET 1979

POURPARLERS CANADO-AMÉRICAINS SUR
LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Flora MacDonald, a rendu public aujourd'hui une déclaration des gouvernements du Canada et des Etats-Unis sur la pollution atmosphérique transfrontière. Cette déclaration a été diffusée simultanément par le gouvernement américain.

Les deux gouvernements y affirment leur intention de porter leurs discussions au-delà de la phase officieuse dans le but d'élaborer un accord coopératif sur la qualité de l'air. Mention est aussi faite de certains des principes qui guideront ces discussions.

La déclaration fait état également de la coopération actuelle entre les deux pays ainsi que des récentes discussions officieuses sur la qualité de l'air de part et d'autre de la frontière et conclut qu'il existe déjà des fondements permettant d'élaborer un accord coopératif bilatéral en la matière.

En faisant cette déclaration commune, les deux gouvernements se sont dits heureux qu'une nouvelle étape ait été franchie dans les efforts déployés par les deux pays pour traiter du problème de la pollution atmosphérique transfrontière. Cependant, en raison de la complexité des aspects économique, scientifique et technique des problèmes et des différences qui caractérisent les structures législatives des deux pays, la négociation d'un accord mutuellement acceptable est une tâche importante, mais de longue haleine. A cette fin, les deux gouvernements poursuivront activement leurs discussions car ils reconnaissent que les deux pays contribuent à la pollution atmosphérique transfrontière, y compris au phénomène des "pluies acides", qui dégradent l'environnement tant du Canada que des Etats-Unis, et sont d'avis que la coopération constitue la meilleure façon de régler le problème.